

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Julie Gervais

<https://www.cadre21.org/membres/add4bbc11049d2819c099e37>

Date d'obtention : 2023-12-05 22:04:46

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Pour moi, la méthode Sexto se veut une méthode bienveillante, rapide et collaboratif avec le corps policier (respect des aspects légaux). Le résumé que j'en fais se colle à ma façon d'intervenir naturelle, ce qui sera donc cohérent dans ma démarche:

1-Discuter avec la personne qui rapporte les faits, soit l'auteur du signalement (que ce soit un témoin ou la victime)

pour ce qui est de la victime, on doit saisir le cellulaire ou autre appareil.

2- Discuter avec les témoins le cas échéant

saisir les cellulaires ou autres s'ils ont copie des fichiers compromettant.

lors de ces 2 premières étapes, on questionne seul à seul, ouvertement, sans porter de jugement, tout en bienveillance, sur les faits afin d'en recueillir toutes les informations. La grille d'évaluation est toute prête pour nous aider à ne rien oublier. Ceci nous aide donc à comprendre l'ampleur de la situation et sa nature afin d'établir si cela était impulsif ou malveillant ?

3- Ce qui est pour moi l'étape 3: dois-je ou non rencontrer de façon exhaustive l'instigateur ?

4-Rencontrer l'instigateur

* s'il s'agit d'une situation où l'on croit qu'il n'y a PAS de malveillance (selon les infos recueillies), on continue nos rencontres avec l'instigateur avec la même grille d'évaluation. On saisit le cellulaire ou autres appareils.

* S'il s'agit d'une situation où l'on croit qu'il y a malveillance, une mini rencontre avec l'instigateur pour saisir le cellulaire (ou autre appareil) et lui expliquer les démarches à venir. tel rapidement police

5-si toutes les étapes valident que cela était impulsif, tout de même aviser la police.

6-appliquer les règles de l'école selon le protocole de violence ou intimidation

*la direction aurait été contacté plus tôt dans le processus par contre

7- communiquer avec les parents (- et garder une trace écrite, notes évolutives ou autre)

8-signalement DPJ

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que la trousse est vraiment aidante !

Que lorsque la situation se passe à l'extérieur du mur de l'école, que celle-ci ne semble pas avoir de répercussion à l'école, on doit référer à la police directement. (cas numéro 3, première phase).

Cela renforce le fait qu'il faut toujours rencontrer tous les acteurs avant de se faire une idée prématurée. Qu'il y a vraiment une approche pédagogique et respectueuse derrière la trousse Sexto. On veut préserver l'amour propre des personnes, on veut ainsi les encourager à parler aux intervenants de l'école lorsque des situations arrivent, même si s'agit de «oups». (cas numéro 1) Ainsi lorsqu'une situation plus grave arrive, les mêmes élèves viendront peut-être se confier plus facilement (cas 3)

Je retiens aussi que lorsque la situation est trop «grosse» je dois mettre un stop. que je ne suis pas qualifiée pour aider et pire, je peux nuire à l'enquête criminelle. (trop souvent les intervenants en «font trop» selon mon sens à moi). Je peux donc m'appuyer sur la trousse Sexto afin de référer aux intervenants externes. (cas numéro 2)

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour moi l'étape la plus délicate est de contacter les parents. Avec l'âge (ou devrais-je dire la maturité), cette étape m'intimide moins.

Une des interventions à laquelle je dois penser est de rencontrer les élèves seul à seul. Souvent, les «petites filles» (désolée pour mon commentaire qui pourrait paraître sexiste) veulent venir voir l'Adulte AVEC leur ami.

J'ai aussi peur d'oublier de confisquer le téléphone, mais la grille devrait aider !

de plus, de façon technique, je ne suis pas capable de télécharger une version pdf du formulaire de grille d'évaluation (tablette). J'espère avoir une trousse papier pour me faire des copies. J'ai peur de chercher le lien vers la feuille en ligne.

Ah! et une autre étape toujours délicate est l'application des protocoles établies par l'équipe-école. Trop souvent, cela tombe dans l'interprétation, ou semble «trop gros» en n'entre pas dans aucune case.